



## COMMUNE DE DAMPIÈRE SUR LE DOUBS 25420

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 28 FEVRIER 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le VINGT-HUIT FÉVRIER à 18h45, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yanick GENIN, Maire.

**Présents :** Mesdames ANDRIEUX Marie-Hélène, CHARRIER Béatrice, EGGENSPILLER Muriel, ROUX Katy et Messieurs BONNOT Pierre-Marie, GANARD Michel, GENIN Yanick, LARRIERE Thierry, MITTON André, RENAUD Jean-Claude et VADAM Pascal

**1. Secrétaire de séance :** Béatrice CHARRIER.

**2. Approbation du procès verbal :** Approbation du compte rendu de la réunion du 27 décembre 2023 à l'unanimité

#### **3. Travaux impasse de la libération**

Deux devis ont été reçus concernant la réfection de l'enrobé de l'impasse de la Libération :

EUROVIA : 50 384.28€ TTC avec assainissement total sur le bas de l'impasse

COLAS : 50 983.80€ TTC.

Le conseil municipal retient à l'unanimité le devis de l'entreprise EUROVIA et autorise Monsieur le Maire à le signer et demander les subventions.

#### **4. Suppression d'un plateau rue de la libération**

Le devis de l'entreprise EUROVIA a déjà été signé pour la suppression d'un plateau de la rue de la Libération. Nous attendons l'accord du Département pour engager le chantier. La suppression du plateau ainsi que la réfection de l'enrobé de l'impasse de la Libération seront effectuées en même temps pour limiter les frais de mise en chantier.

#### **5. Rue de prunevelle**

Le bureau d'études BDP (Bureau du Paysage) nous avait présenté, lors d'un précédent conseil, une offre d'étude concernant l'aménagement de la rue de prunevelle pour la somme de 6960€ TTC. Le dossier de marché public étant lourd à constituer, nous ferons appel au service de ce bureau d'études.

Le conseil municipal accepte le devis de 6960€ et autorise Monsieur le Maire à le signer.

#### **6. Sinistre feux tricolores**

Un chèque de 1497.20€ de notre assurance Groupama en remboursement du sinistre sur les cartes électroniques des feux tricolores est à encaisser.

#### **7. Feux tricolores**

Le feu tricolore endommagé suite à un accident va être remplacé.

Une mise aux normes des passages piétons avec répétiteurs sera faite en même temps pour la somme de 792€ à la charge de la commune.

#### **8. Parcelle B97**

Monsieur JEHL souhaite acquérir la parcelle B97. Cette parcelle doit être délimitée afin de laisser une sortie de secours à la salle « La Communale ». Le conseil municipal propose un prix de vente de 5€ le m<sup>2</sup> ainsi que les frais de bornage (géomètre) et de notaire au frais de l'acquéreur.

## **9. Commissions**

- Un devis pour la pose de 3 panneaux STOP et 3 panneaux 30km/h a été réalisé par l'entreprise SNP pour 804€ TTC. Nous attendons confirmation de l'entreprise qu'il s'agit bien de la pose des six panneaux.
- Le devis pour le remplacement des stores de la salle « La Communale » s'élève à 949.43€ TTC chez LEROY MERLIN. Le conseil municipal approuve le devis et charge le Maire de le signer.
- Le devis de l'entreprise CUBE pour la pose d'une porte coulissante dans la salle « La Communale » est de 2788€ TTC. Ce devis est trop élevé, d'autres seront demandés avec d'autres solutions de fermeture.
- Un devis pour remplacer les 53 dernières lampes en ampoules LED a été demandé à l'entreprise Lumi Élec.
- L'étude de faisabilité et de coût est en cours pour l'installation de caméras de surveillance dans le village.
- Mardi 16 juillet et 13 août auront lieu à Dampierre des saynètes mettant en lumière le patrimoine de notre village.

**Fin de séance à 20h05**